

Congrès du gaz

Paris 2007

PALAIS
DES CONGRÈS
DE PARIS

11, 12 et 13
Septembre 2007



afg



afg 

association française du gaz

Le mot du président



Le Congrès du Gaz 2007 approche à grands pas, et nous nous réjouissons de marquer une fois de plus l'actualité gazière par un événement de première importance, qui aura lieu au lendemain de l'ouverture totale du marché, au 1^{er} juillet.

Cet événement est l'occasion pour tous les acteurs du gaz de pouvoir échanger leurs expériences, leurs connaissances, et bien entendu de faire un point sur l'actualité gazière.

Cette nouvelle édition promet d'être riche et variée en thématiques, avec de nombreux intervenants de qualité.

La formule de trois jours est reconduite pour cette année encore, avec pour chaque journée, un thème général et des moments forts.

Le mardi 11 septembre sera dédié aux usages et aux marchés.

Le mercredi 12 septembre permettra d'aborder les stratégies des énergéticiens européens et le développement durable.

La journée du jeudi 13 septembre sera consacrée aux infrastructures et leur développement.

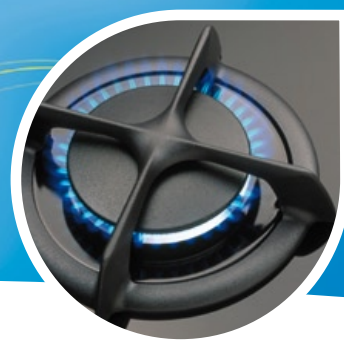
Ces trois journées seront ponctuées par des interventions des Présidents des compagnies d'énergie, des représentants des consommateurs, des décideurs politiques, des régulateurs...

Comme il est de tradition, le Congrès, composé cette année de 7 tables rondes et de 15 ateliers, se déroulera simultanément avec Expogaz, le salon des professionnels du gaz, sur 8 000 m² de surface d'exposition.

Enfin, exceptionnellement et parallèlement au Congrès du Gaz 2007, se tiendra l'European Forum Gas, organisé par l'AFG et Marcogaz.

J'espère donc vous retrouver nombreux les 11, 12 et 13 septembre 2007, au Palais des Congrès de Paris, pour ces trois journées d'exception qui, j'en suis convaincu, vous apporteront entière satisfaction.

Georges BOUCHARD
Président de l'AFG



2
TABLES
RONDES

6
ATELIERS

3
ORATEURS

Matinée

OUVERTURE PAR GEORGES BOUCHARD, PRÉSIDENT DE L'AFG

9H00-9H15

INTERVENTION D'OLIVIER APPERT, PRÉSIDENT DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU PÉTROLE

9H15-9H45

● **Table ronde 1 FR > EN**

9H45-10H45

L'OUVERTURE DES MARCHÉS ET LES INTÉRÊTS DES CONSOMMATEURS

L'année 2007 parachève ainsi la mise en œuvre de la dernière mesure la plus médiatisée prévue par les directives d'ouverture des marchés du gaz et de l'électricité, à savoir l'éligibilité accordée aux clients domestiques pour faire jouer la concurrence pour leurs achats de gaz et d'électricité. Cependant, devant la hausse des prix de l'énergie constatée ces dernières années, les pouvoirs publics ont tendance à maintenir les tarifs réglementés dans le but de protéger les consommateurs. Comment peut-on faire cohabiter les tarifs réglementés avec les prix de marché ? Quelles sont les innovations en matière de processus d'achat pour les différentes catégories de consommateurs ? Comment les clients opèrent les arbitrages entre les prix, la sécurité de la fourniture, et l'environnement ? Quel est le rôle dévolu à la médiation ?

Animée par ► Long Lu, Chargé des relations institutionnelles de l'AFG

Débat avec la participation de

- Patricia de Suzzoni, Directrice des marchés et du service public, Commission de Régulation de l'Énergie
- Allan Asher, CEO, Energy Watch
- Jacques Mopin, Vice-Président national de l'UFC, Que Choisir ?
- Nico Van Ruiten*, CEO, LTO (Coopérative d'achats des agriculteurs néerlandais)

**REMISE DE PRIX COMMUNICATION PAR AFFICHE DISTRIBUTION/TRANSPORT
ET INAUGURATION D'EXPOGAZ PAR GEORGES BOUCHARD, PRÉSIDENT DE L'AFG**

10H45-11H30

● **Atelier 1**

11H30-12H45

L'OUVERTURE DU MARCHÉ ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION

L'ouverture des marchés à la concurrence nécessite l'existence de systèmes d'information adaptés et accessibles de façon non discriminatoire aux acteurs gaziers concernés. Comment les systèmes d'information peuvent-ils évoluer pour se mettre en conformité avec les exigences requises ? S'agissant de la dernière étape de l'ouverture du marché qui concerne plusieurs millions de clients, comment cette problématique sera-t-elle surmontée compte tenu de l'important volume de traitements ? Qui décide ou paie les adaptations ultérieures du SI par rapport à l'évolution des besoins des acteurs ?

Animé par ► Marc Blanchard, Président du groupe de coordination des technologies de l'information, AFG

● **Atelier 2**

11H30-12H45

LES OFFRES GAZIÈRES INNOVANTES

Les nouvelles offres énergétiques apparaissent progressivement au fur et à mesure de l'élargissement de l'ouverture du marché gazier à la concurrence. Comment sont déclinées les offres combinées : gaz, électricité, énergies renouvelables et services énergétiques ? Qu'apporte le label Haute Qualité Environnementale ? Quelles sont les stratégies marketing mises en œuvre ?

Animé par ► Guy Chautard, Directeur, Association Haute Qualité Environnementale

● **Atelier 3 FR > EN**

11H30-12H45

PRÉVISIONS DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE GAZIÈRES

Quel scénario gazier retenir pour 2030 au regard de la problématique de l'offre et de la demande ? Quel sera le mix énergétique à cet horizon ? Le gaz naturel sera-t-il disponible en quantité suffisante ? Faut-il s'attendre à des ruptures ou à une évolution tendancielle de la demande ? Quels seront les impacts de l'évolution des prix et des programmes de maîtrise de la demande d'énergie ? Quelle sera à cet horizon la place des pays de l'Europe Centrale dans la consommation d'énergie en Europe ?

Animé par ► Régis Halgand, Chef de service marchés, Direction de la stratégie, Gaz de France, Membre de la commission économie gazière, AFG

DÉJEUNER OFFERT PAR GAZ DE FRANCE

12H45-14H30

Après-midi

**INTERVENTION DE MICHÈLE PAPPALARDO,
PRÉSIDENTE DE L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**

14h30-15h00

● **Table ronde 2** **FR EN**

15h00-16h00

QUELLES ACTIONS EN MATIÈRE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ?

Le potentiel d'économie d'énergie est souvent mis en avant pour justifier les actions de maîtrise de la demande d'énergie. Quels sont les gisements de substitutions envisageables et quelles sont par exemple les économies procurées par les différentes solutions telles que le remplacement des chaudières au fioul par des chaudières au gaz ? Quels sont les outils mis en œuvre et les services proposés aux consommateurs d'énergie ? Quel est le mix optimal entre les mesures réglementaires et les instruments de marché pour réaliser les objectifs d'économies ? Quels sont les coûts engendrés par de telles mesures au regard des résultats escomptés ? Et comment sensibiliser les citoyens aux actions d'économies d'énergies ?

Animée par ► Jean-Paul Gourlia, Directeur sécurité et environnement, Direction Gaz & Electricité, Total, Vice-Président du groupe de coordination environnement, AFG

Débat avec la participation de

- Pauline Richard, Responsable optimisation énergétique, Primagaz
- Jean-Claude Boncorps, Vice-Président, FG3E
- Robin Smith, Professeur à l'université de Manchester
- Jean-Christophe Visier, Chef du département développement durable, CSTB

INTERVENTION DE BERTRAND COLLOMB, PRÉSIDENT DE LAFARGE

16h00-16h30

PAUSE

16h30-16h45

● **Atelier 4**

16h45-18h00

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES SECTEURS RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE :

RÉGLEMENTATIONS, MESURES INCITATIVES ET ATTITUDES DU CONSOMMATEUR

Les réglementations en matière d'économies d'énergie dans ces deux secteurs sont en constante évolution. Quelles sont les règles les plus significatives existantes et en cours d'élaboration ? Quelle est la position de l'industrie gazière vis-à-vis de cet ensemble réglementaire ? Faudrait-il des mesures réglementaires plus spécifiques à compléter pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO₂ ? Comment faire pour sensibiliser les consommateurs ? Quelles sont les contributions des filières telles que le bâtiment ou les services énergétiques ?

Animé par ► Patrick Arnaud, Directeur de programme bâtiment développement durable, Gaz de France, Président de la commission métiers de l'aval, AFG

● **Atelier 5** **FR EN**

16h45-18h00

HUBS ET TRADING

Quels sont les hubs gaziers les plus actifs en Europe, leur liquidité, leur mode de fonctionnement, et les produits qu'ils proposent ? Quelles sont les utilisations envisageables : gérer le portefeuille des approvisionnements, répondre à la modulation ou effectuer des arbitrages de prix ? Comment sont formés les prix sur les hubs et quels sont leurs liens avec l'équilibrage du marché ? Quelle est l'évolution prévisible des activités de trading sur les hubs en fonction du développement des interconnexions gazières et du volume de GNL ?

Animé par ► Armand Khayat, Chargé d'affaires stratégie, Direction Gaz & Electricité, Total

● **Atelier 6**

16h45-18h00

LA FORMATION ET LES RESSOURCES HUMAINES

Les fusions et acquisitions, l'internationalisation croissante des opérateurs gaziers et leurs stratégies de diversification sur les offres multi-énergies, caractérisent le paysage énergétique d'aujourd'hui. Face à ces mutations, comment le secteur gazier devrait-il faire évoluer la politique de formation de son personnel pour faire d'elle un levier efficace au service des entreprises qui opèrent dans un contexte à la fois multi-culturels, globalisé, et hautement concurrentiel ? Quels sont les métiers et les compétences requis ? Quelles doivent être les politiques « formation » à mettre en œuvre pour les entreprises ? Est-il judicieux de conserver des services intra-entreprises de formations dédiées ? Quels rôles pour les organismes extérieurs et quels partenariats avec l'Université ?

Animé par ► Gilbert Frade, Président de la commission formation, AFG



3
TABLES
RONDES

3
ATELIERS

5
ORATEURS

Animées par Jacques Lenoir, journaliste

PARALLÈLEMENT AU CONGRÈS DU GAZ 2007, SE TIENDRA L'EUROPEAN FORUM GAS (EFG) 2007
LES 12 ET 13 SEPTEMBRE (POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.MARCOGAZ.ORG)

Matinée

OUVERTURE PAR GEORGES BOUCHARD, PRÉSIDENT DE L'AFG

9H00-9H15

INTERVENTION DE JEAN-FRANÇOIS CIRELLI, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GAZ DE FRANCE

9H15-9H45

● **Table ronde 3 FR > EN**

LA SÉCURITÉ DES APPROVISIONNEMENTS

Les risques géopolitiques, la perspective d'une forte croissance de la consommation mondiale de gaz, et la concurrence que se livrent les grands marchés pour accéder aux ressources gazières exercent une pression sur les prix du gaz. Quels sont les enseignements que l'on peut tirer des récentes évolutions des prix de l'énergie et quels sont les scénarios envisageables sur la place du gaz dans la satisfaction des besoins énergétiques de demain ?

Débat avec la participation de

- ▶ Jean-Marie Dauger, Directeur général délégué, Gaz de France
- ▶ Jean-Jacques Guillet, Député des Hauts-de-Seine
- ▶ Noé Van Hulst, Directeur du bureau de coopération à long terme et d'analyse des politiques, AIE
- ▶ Alexandre I. Medvedev*, Vice-Président, Gazprom
- ▶ Chawki Mohamed Rahal*, Vice-Président commercialisation, Sonatrach

9H45-10H45

PAUSE

10H45-11H00

INTERVENTION DE PIERRE GADONNEIX, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL D'EDF

11H00-11H30

● **Table ronde 4 FR > EN**

LES STRATÉGIES DES ÉNERGÉTICIENS EUROPÉENS

Après une période de relative accalmie, le mouvement de concentration dans le secteur de l'énergie reprend son cours. Jusqu'où ira cette dynamique ? Quel sera le paysage énergétique européen de demain ? Sera-t-il composé à la fois de grands groupes, d'entreprises de moyenne taille, et de plus petites entreprises exploitant certaines niches comme c'est le cas aujourd'hui, ou bien sera-t-il essentiellement composé de très grands groupes multi-énergies et de producteurs qui commercialisent aussi leur gaz directement aux clients finals ? Quelles sont les visions de ces acteurs en matière de sécurité des approvisionnements ? Quelles sont les synergies en matière de taille et/ou d'offres multi-énergies ?

Débat avec la participation de

- ▶ Anne-Sophie Corbeau, Directeur associé, Cera
- ▶ Stéphane Brimont, Directeur de la stratégie, Gaz de France
- ▶ Marcel Kramer, CEO, N.V. Nederlandse Gasunie
- ▶ Philippe Sauquet, Directeur énergies renouvelables, stratégie, ressources humaines et communication, Direction Gaz et Électricité, Total
- ▶ Dominique Venet, Directeur gaz, EDF

11H30-12H30

INTERVENTION DE PHILIPPE BOISSEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL GAZ & ÉLECTRICITÉ, TOTAL

12H30-13H00

DÉJEUNER OFFERT PAR TOTAL

13H00-15H00

Après-midi

● Atelier 7 **EFG** **FR > EN**

14h45-16h15

LES DÉFIS DE LA RECHERCHE GAZIÈRE

La recherche gazière est à la fois diversifiée et mal connue. Comment organiser et financer la recherche pour maintenir la dynamique de la filière gaz ? Quels sont les apports que l'on peut en attendre dans les domaines tels que :

- la protection des infrastructures de transport et de distribution du gaz naturel, la détection des panaches de gaz, et l'évaluation des risques,
- la réduction des émissions de CO₂ par des procédés techniques faiblement émetteurs et le captage du CO₂,
- la transition énergétique vers l'économie de l'hydrogène.

Animé par ► Marc Florette, Directeur, Direction de la recherche, Gaz de France

● Atelier 8

15h00-16h15

DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES APPORTS DE LA TECHNOLOGIE GAZIÈRE

Quelles sont les contributions de la technologie gazière en matière de maîtrise de la demande à court et moyen terme sur les marchés résidentiel, tertiaire et industrie ? Quelles sont les applications performantes de la technologie gazière et quels sont les potentiels d'économie d'énergie par marché ?

Animé par ► Daniel Cappe, Vice-Président, Association Technique Energie Environnement (ATEE)

● Atelier 9

15h00-16h15

LES STRATÉGIES DES NOUVEAUX ENTRANTS

Qui sont les nouveaux entrants sur le marché français et quels sont les segments visés ? Comment effectuent-ils le sourcing de gaz ? Quelles sont les difficultés rencontrées, et comment surmontent-ils l'obstacle que constitue le maintien des tarifs réglementés ?

Animé par ► Patrick de Beurepaire, Délégué général, FG3E

PAUSE

16h15-16h30

INTERVENTION DE ANDRIS PIEBALGS,

COMMISSAIRE CHARGÉ DE L'ÉNERGIE, COMMISSION EUROPÉENNE **EFG**

16h30-17h00

● Table ronde 5 **EFG** **FR > EN**

17h00-18h00

VERS UNE POLITIQUE GAZIÈRE EUROPÉENNE ?

La nécessité d'une politique énergétique européenne est largement reconnue. Cependant, certains États membres ont tendance à privilégier les intérêts nationaux par rapport aux obligations communes. Dans ces conditions, quelles sont les marges de manœuvre dont dispose l'Union Européenne pour défendre l'intérêt commun ? Quels sont les instruments opérationnels pour agir en l'absence d'une véritable politique énergétique commune ? Quelle pourrait-être une politique gazière cohérente pour l'Europe ? En quoi irait-elle à l'encontre des objectifs nationaux ? La proposition de la Commission Européenne présentée en janvier 2007 permettra-t-elle de remédier à la situation actuelle ?

Débat avec la participation de

- Willy Bosmans, Président, Eurogas
- Pierre-Franck Chevet, Directeur Général, DGEMP, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
- Pr. Klaus Homann, Directeur, RWE Transport-netz Gas GmbH et Président DVGW, représentant de Marcogaz
- André Mernier, Secrétaire général, Secrétariat de la Charte de l'énergie
- Claude Turmès, Député, Parlement européen

INTERVENTION DE PHILIPPE DE LADOUCETTE,

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE

18h00-18h30

CLÔTURE PAR LE MINISTRE EN CHARGE DE L'ÉNERGIE

18h30-19h00

> **jeudi 13 septembre**



2
TABLES
RONDES

6
ATELIERS

2
ORATEURS

Animées par Jacques Lenoir, journaliste

Matinée

**OUVERTURE PAR GEORGES BOUCHARD, PRÉSIDENT DE L'AFG
ET REMISE DE PRIX COMMUNICATION PAR AFFICHE SUR LES UTILISATIONS DU GAZ**

9H00-9H15

**INTERVENTION DE GERHARD SCHRÖDER, FORMER CHANCELLOR OF THE FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY,
CHAIRMAN OF THE SHAREHOLDERS' COMMITTEE, NORD STREAM AG**

9H15-9H45

● **Table ronde 6** FR > EN

9H45-10H45

LE DÉVELOPPEMENT DE LA DESSERTE GAZIÈRE

Une partie du territoire français n'est toujours pas desservie en gaz. Comment répondre aux souhaits des communes en matière de développement de la desserte ? Quelles sont les adaptations juridiques nécessaires pour permettre aux collectivités territoriales de prendre une part active à ces évolutions : participation au financement des infrastructures gazières ou lancement des appels d'offres pour développer des concessions de gaz par exemple ? Le faible niveau de consommation d'une commune constitue l'obstacle à l'amenée du gaz : quelles sont les solutions envisageables pour lever cet obstacle ? Quelles pourraient être les évolutions des rôles des gestionnaires d'infrastructures pour développer les réseaux ? Le GPL peut-il assurer un relais dans l'attente de l'arrivée du GN ? A quelles conditions ?

Débat avec la participation de

- ▶ Sylvie Gallois, Directeur commercial et marketing, Butagaz
- ▶ Florence Tordjman, Sous-Directrice du gaz et de la distribution des énergies fossiles, DGEMP, MINEFI
- ▶ Jean Lemaistre, Directeur délégation stratégie, finances et régulation, Gaz de France Réseau Distribution
- ▶ Pierre Roehri, Président, Speggn

PAUSE-CAFÉ OFFERTE PAR ALTERGAZ

10H45-11H15

INTERVENTION DE JONATHAN STERN, OXFORD INSTITUTE FOR ENGERGY STUDIES

11H15-11H45

● **Table ronde 7** FR > EN

11H45-12H45

FAUT-IL AUSSI UN RÉGULATEUR COMMUN EN EUROPE ?

Les marchés du gaz et de l'électricité sont aujourd'hui régulés par les autorités nationales. Celles-ci coordonnent leurs activités notamment par le biais du groupe des régulateurs européens de l'énergie – ERGEG. Certaines voix s'élèvent pour réclamer l'instauration d'un régulateur européen. Pourquoi ? Comment les deux niveaux de régulation pourraient-ils cohabiter de façon efficace ? Faut-il réduire le niveau de régulation national pour éviter les incohérences entre les deux instances de régulation ? Ou faut-il accorder plus de pouvoirs à l'ERGEG tout en conservant les régulateurs nationaux ?

Débat avec la participation de

- ▶ Ana Arana-Antelo*, Head of gas and electricity unit, DG Tren, Commission Européenne
- ▶ Anne Lenfant*, Directrice affaires européennes, Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP)
- ▶ Dominique Jamme, Directeur des infrastructures et des réseaux de gaz, Commission de Régulation de l'Énergie
- ▶ Hans Ten Berge, Secrétaire Général, Eurelectric

DÉJEUNER OFFERT PAR EDF

12H45-14H15

Après-midi

● Atelier 10

14h15-15h30

PEUT-ON RATIONALISER LES RÉGLEMENTATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ GAZIÈRE ?

La multiplicité des réglementations relatives à la sécurité gazière, ainsi que les normes et les standards qui s'y rapportent, sont quelquefois redondants et lourds à mettre en œuvre. Ils touchent les domaines aussi variés que la prévention des risques technologiques, la réglementation thermique ou la sécurité des installations intérieures, etc. Comment les entreprises du secteur se sont organisées pour les appliquer ? Quels sont les impacts sur les prix du gaz ?

Animé par ► Pierre-Jean Flamand, Délégué expertise gaz, EDF Gaz de France Distribution, Président de la commission distribution, AFG

● Atelier 11 **FR > EN**

14h15-15h30

MONTAGE ET FINANCEMENT DES PROJETS TELS QUE NEGP, NABUCCO

L'ouverture des marchés gaziers en Europe a fait évoluer profondément le contexte institutionnel du secteur gazier, et ce bien au-delà du territoire de l'Union Européenne. Outre les risques industriels classiques, s'ajoutent les risques de marché, ou les risques réglementaires. Comment l'industrie gazière s'organise-t-elle pour y faire face ? Comment s'effectuent les montages financiers pour réaliser les grands projets d'infrastructure ? Quels sont les types de garanties exigés par les organismes financiers ?

Animé par ► Pierre Chambon, Responsable financements structurés, Direction financière, Gaz de France

● Atelier 12

14h15-15h30

L'INTEROPÉRABILITÉ DES RÉSEAUX GAZIERS AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

Quels sont les domaines couverts par les travaux relatifs à l'interopérabilité confiés à EASEE-gas ? Quelles sont les avancées obtenues à ce jour sur les spécifications relatives à la qualité du gaz ? Quid des règles mises en œuvre au sein de l'UE pour gérer les flux physiques, le marché secondaire de capacités ou l'équilibrage ? Quels sont les freins et comment les surmonter ? Qui paie la mise en œuvre des mesures préconisées ? Les producteurs devraient-ils respecter aussi les spécifications imposées aux autres acteurs gaziers ?

Animé par ► Anita Crombé, Directrice adjointe au CAMG, GRTgaz

PAUSE

15h30-15h45

● Atelier 13

15h45-17h00

LE STOCKAGE EN EUROPE

Le stockage constitue probablement un des éléments clés parmi les différents outils de modulation. Comment la problématique du stockage se pose-t-elle en Europe devant l'incertitude de plus en plus grande affectant la demande gazière et les prix du gaz ? Quelles sont les politiques adoptées par les opérateurs de stockage ? Dans quelle mesure le stockage peut-il amortir la volatilité des prix du gaz ou permettre aux acteurs du marché de tirer le meilleur profit de cette volatilité ?

Animé par ► Jean-Michel Cabanès, Directeur stratégie, finance, commerciale, Direction des grandes infrastructures, Gaz de France

● Atelier 14 **FR > EN**

15h45-17h00

LES INTERCONNEXIONS GAZIÈRES EUROPÉENNES

Quels sont les projets d'infrastructure de transport de gaz qui ont une chance raisonnable d'être concrétisés ? Quelles sont les considérations économiques et géopolitiques qui entrent dans le processus de décision ? Quels sont les paramètres pris en compte pour opérer les arbitrages entre les modes de transport de gaz ? Qui contrôle les infrastructures ?

Animé par ► Sylvie Cernot-Gandolphe, Conseillère du Président en matière énergétique, ATIC Services

● Atelier 15 **FR > EN**

15h45-17h00

GNL

L'industrie du GNL a amorcé une nouvelle phase de son développement, plus rapide et plus complexe. Le facteur temps, les investissements colossaux et les incertitudes relatives à la croissance de la demande sont quelques-uns des facteurs qui pèsent sur son évolution. Comment l'émergence des signaux de « prix international » influencera-t-elle cette activité ? Quel bilan offre-demande peut-on envisager d'ici 2015 ? Quel rôle le GNL pourrait-il jouer en termes de gestion de la modulation ? Quels sont les impacts des contraintes environnementales sur les infrastructures de GNL ?

Animé par ► Marie-Françoise Chabrelié, Secrétaire générale, Cedigaz, Présidente de la sous - commission statistiques, AFG

Informations générales

SECRÉTARIAT DU CONGRÈS

Le secrétariat sera ouvert dès le mardi 11 septembre 2007, de 8h00 à 18h30, pendant toute la durée du Congrès.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les participants sont priés de remplir le formulaire joint à cette brochure et de l'envoyer par courrier à : **AFG - 62 rue de courcelles - 75008 Paris**, au plus tard le 7 septembre 2007. Au-delà, les inscriptions seront enregistrées directement au Palais des Congrès aux dates du Congrès.

Tous les paiements doivent être effectués en euros, aucune devise étrangère ne pourra être acceptée.

Le règlement peut être réalisé par chèque bancaire à l'ordre de "AFG - CONGRÈS" ou par virement bancaire net de toute commission selon les instructions du formulaire d'inscription.

NOUVEAU ▶ Cette année, vous pouvez également vous inscrire et régler directement en ligne sur notre site internet www.congresdugaz.fr.

Qu'ils soient envoyés par courrier ou par internet, dès réception du règlement et du formulaire d'inscription, il sera établi et adressé au congressiste une confirmation ainsi qu'une facture acquittée correspondant au montant des droits d'inscription.

Les congressistes devront obligatoirement présenter la confirmation de leur inscription lors de l'enregistrement pour accéder au Congrès et obtenir tous les documents associés. L'accès au Congrès ne sera autorisé qu'aux personnes ayant acquitté leurs droits d'inscription.

ANNULATION

Les annulations d'inscription au Congrès doivent être portées à la connaissance de l'AFG par lettre ou télécopie (n° 01 44 01 87 10).

Les droits d'inscription reçus ne pourront être remboursés que si l'annulation parvient avant le 31 août 2007 et déduction faite des frais déjà engagés (somme forfaitaire de 60 euros t.t.c.). Les remboursements seront effectués après le Congrès.

LANGUE DU CONGRÈS

Toutes les tables rondes seront traduites en simultané (français/anglais et anglais/français). Les ateliers traduits sont mentionnés dans le programme.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

L'AFG

62, Rue de Courcelles, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 01 87 11

Télécopie : 01 44 01 87 10

E-mail : congres@afgaz.fr

Important :

Toute inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée de son règlement et que si le questionnaire au verso est complété.

BADGES

Le port du badge est obligatoire dans l'enceinte du Congrès, aussi bien dans les sessions qu'aux réceptions. Il sera remis lors de l'enregistrement.

PROGRAMME DÉFINITIF

Le programme définitif du Congrès sera remis à tous les congressistes lors de l'enregistrement. L'AFG se réserve le droit de modifier le programme annoncé.

PASSEPORT ET VISAS

Pour se rendre en France, il est nécessaire, selon les pays, de posséder soit une carte d'identité, soit un passeport en cours de validité.

L'obtention d'un visa d'entrée peut être exigée dans certains cas. Il est recommandé aux congressistes de se renseigner à l'avance auprès des représentations diplomatiques ou consulaires françaises ou auprès de leur agence de voyages.

Participent également à la réussite de ces trois jours :

Des sponsors



Des partenaires presse



ENERPRESSE

Des partenaires stratégiques

E-T-A-I

Organisateur d'Expogaz

marcogaz

TECHNICAL ASSOCIATION
OF THE EUROPEAN NATURAL GAS

Co-organisateur, avec l'AFG de l'EFG

Des partenaires internationaux

euro gas



Vos manifestations

Vous avez besoin d'organiser une réunion ou un événement pendant le Congrès ?
Contactez Amélie Herrault (+33 (0)1 44 01 87 06 ou amelie.herrault@afgaz.fr).

afg 

association française du gaz

62 rue de Courcelles - 75008 Paris
Tél : +33 (0)1 44 01 87 87 - Fax : +33 (0)1 42 27 49 43
www.afgaz.fr